Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 12

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'une des tours de Notre-Dame. Nous avons admiré vitraux, sculptures, perspectives, et contemplé l'ensemble du haut de la Tour Eiffel. Mais nous avons également consacré du temps à nos amis les animaux du Zoo de Vincennes et du Jardin des Plantes.

Et c'est de là que j'ai envoyé une pensée spéciale aux membres de la Société d'apiculture.

C'est étrange, n'est-ce pas ? En effet, outre la ménagerie, les aquariums, les volières, les serres, les musées de zoologie, paléonthologie, minéralogie, le Jardin des Plantes possède un vivarium. C'est une ménagerie miniature réservée à de petits animaux tels que mollusques, batraciens, insectes, petits mammifères, etc., qui vivent dans des cages, vitrées du côté des visiteurs, où l'on s'est efforcé de reconstituer le milieu naturel de chaque espèce avec son sol, sa végétation, sa température, son éclairement, ce qui permet souvent à l'animal de reprendre ses mœurs habituelles.

Et c'est ainsi que nous avons lu, sur une de ces petites habitations le mot « abeilles ». Il faisait assez sombre dans cette demeure. Sur la droite de grosses branches d'arbre. Peu à peu nous avons distingué une rangée de rayons naturels, de forme plus ou moins ovale, que nous voyions de profil. Sur ces rayons règnait une certaine activité. On pouvait voir travailler les abeilles.

Nous n'avons pas pu avoir de renseignements sur cet essaim sur place, mais nous avons écrit au directeur du Jardin des Plantes pour lui poser diverses questions à ce sujet, et s'il répond nous vous ferons part de ses renseignements.

A. Chabry.

RAPPORTS – CONFÉRENCES – CONGRÈS

Quelques reflets du 18e Congrès international d'apiculture

L'auteur de cet article, le Dr P. Zimmermann, conférencier de la Romande, se met à la disposition des sections pour leur causer du congrès de Madrid. Ses conférences seront agrémentées de clichés en couleur. Réd.

Je voudrais maintenant vous dire quelques mots des 125 travaux qui ont été présentés au congrès. Les plus importants ont été consacrés à la gelée royale, aux maladies et ennemis des abeilles, au rôle de l'abeille en agriculture et arboriculture fruitière. Dans l'ensemble ils n'avaient rien d'exceptionnels. Les congrès ayant lieu tous les deux ans, les savants n'ont pas le temps matériel de faire des recherches approfondies, des contrôles, ce qui peut expliquer jusqu'à un certain point leur banalité.

J'ai groupé ces divers travaux par matière :

1. — La ruche et les travaux au rucher

Lorsqu'un profane visite un rucher la première question qu'il pose est : Combien une ruche rapporte-t-elle de kg. de miel ? Jamais il ne vous demandera combien vous rapporte une heure de travail passé au rucher. Ceci est dû au fait que pour beaucoup de personnes l'apiculture n'est pas une profession mais un simple passe-temps.

L'apiculture ne fera de réels progrès que le jour où les constructeurs ne chercheront plus à vendre un matériel très coûteux mais à mettre sur le marché une ruche simple et bon marché de manière à abaisser les frais de production et ainsi assurer à l'apiculteur une rémunération de son travail. *(Broton Iborra — Espagne).*

La ruche est sans doute, par excès de précaution, l'ennemie des abeilles. Humidité, moisissure, débris de cire, cadavres d'abeilles, s'accumulent peu à peu sur le fond de la ruche et c'est sur ces immondices que la colonie doit hiverner. L'apiculture semble ignorer les lois fondamentales de la nature :

1) la chaleur se tient vers le haut ;
2) l'abeille est un animal velu ;
3) la grappe est seule capable de produire de la chaleur ;
4) pendant l'hiver les abeilles perdent leur activité.

En logeant les abeilles dans des ruches à parois doubles et calorifugées nous leur enlevons leur rusticité, nous les dévitalisons. Il faudrait revenir au système pratiqué par les paysans des Apennins : la ruche sans fond. Le bas de la ruche est simplement fermé au moyen d'une toile métallique. Il est ainsi possible, sans déranger la grappe hivernante, de l'enlever et de la nettoyer. Les abeilles ne consomment pas plus dans ces ruches que dans les ruches avec fond, les colonies s'y développent plus tôt au printemps et les abeilles y sont beaucoup plus actives. *(Eberle — Italie).*

Dans le but de diminuer le prix de revient des ruches, il faudrait utiliser un matériau meilleur marché que le bois. Un mélange de copeaux de bois et de magnésite répond à cet impératif. Les ruches et accessoires peuvent être entièrement moulés ce qui diminue le prix de revient de 50 %. Les ruches ainsi construites ni ne pourrissent, ni ne gondolent, de plus elles sont ininflammables. Un seul inconvénient : les ruches ainsi construites sont plus lourdes que les ruches en bois *(Konstantinovic — Yougoslavie).*

On n'utilise pas assez au rucher l'électricité qui est à même de résoudre bien des problèmes techniques. L'idéal en apiculture, chacun le sait, est d'obtenir des ruches populeuses au moment de la miellée. Avec l'électricité il est possible de déclencher la ponte

au moment opportun quelles que soient les variations de la température extérieure. En introduisant au début de février un corps de chauffe dans une ruche la température qui était de 4° sur le plateau a passé à 10° et celle au-dessus du groupe de 7° à 18° C. L'activité par jour favorable des ruches ainsi chauffées était particulièrement forte, alors que les autres ne montraient qu'une activité très réduite ou nulle. De plus, les rayons infrarouges émis par le corps de chauffe assainissent la ruche en détruisant bactéries et moisissures. *(Ortega Frias — Espagne).*

Toujours dans le but d'augmenter la productivité des ruches il faudrait, par voie expérimentale, trouver une souche d'abeilles qui accepterait plusieurs reines fécondées. Il appartient aux biologistes de nous dire si, par le jeu de la sélection et du croisement, il serait possible d'obtenir des colonies polygénétiques ou si c'est impossible d'y parvenir. Il ne s'agit pas d'un système permettant artificiellement à plusieurs reines de cohabiter, mais bien d'une colonie qui admettrait dans son sein, sans aucun artifice, plusieurs reines en ponte. *(Lino Francisco — Espagne).*

L'introduction de reines est toujours une opération délicate. Voici deux méthodes qui, paraît-il, sont infaillibles :

La reine à introduire est enfermée seule dans une cage assez solide. On y attache un fil de fer assez fort. La cage est alors déposée sur une table et on y brosse des abeilles gorgées de miel provenant de diverses colonies. Les abeilles qui sentent l'odeur de la reine se groupent autour de la cage et forment un essaim. Il n'y a plus qu'à tirer sur le fil de fer et à suspendre le tout, si le temps le permet, à une branche d'arbre ou l'essaim pourra passer la nuit. Le lendemain il n'y a plus qu'à l'enrucher en ayant soin d'enlever le bouchon de la cage de manière à délivrer la reine.
(Weber-Sklenar — Autriche).

Pour changer les reines de deux ruches on commence par les rendre orphelines. On sépare le corps de chaque ruche de son plateau et sur chacun on place un corps de ruche vide. Chacun de ces corps sera garni, en alternant, des cadres provenant de deux colonies à remérer. Une fois cette opération terminée il n'y a plus qu'à introduire les nouvelles reines par le trou de vol. Ce procédé permet l'introduction de reines en série et ne présente aucun inconvénient. *(Sancho Palacio — Espagne).*

Voici une autre méthode d'introduction de reine dans une colonie avec abeilles pondeuses, opération toujours délicate s'il en est une :

a) retirer, de préférence le soir, du centre de la colonie avec abeilles pondeuses un cadre et laisser la ruche en ventilation pendant 3 à 4 heures ;

b) en même temps retirer d'une colonie normale un cadre de couvain à naître avec la reine. L'isoler dans une ruchette et veiller à une bonne aération de manière à ce que le cadre perde son odeur ;

c) introduire dans la ruche à remérer le cadre ainsi préparé.

(Kemmpff — Bolivie).

La question des grandes cellules semble intéresser les Russes. Les recherches effectuées de 1952 à 1960 ont montré que l'emploi des rayons à grandes cellules 5,85 à 6 mm. au lieu de 5,37 mm. pousse les abeilles à alimenter plus abondamment les larves. Il en résulte que les abeilles nées de ces cadres sont plus grosses que les autres, ont des ailes plus larges et un jabot plus développé. Les colonies sur grandes cellules ont produit 20 % de plus de miel que les colonies témoins. *(Glouchkov — URSS).*

La couleur noire des abeilles de la plupart des pays européens indique qu'elles sont originaires du groupe des abeilles ibériques. L'abeille ibérique est une très ancienne descendante de l'abeille nord-africaine appelée abeille Tellienne. On est à peu près certain que toutes les variétés foncées d'abeilles européennes en sont issues. L'abeille ibérique vu son exceptionnelle fécondité devrait être utilisée pour des croisements.

(Rv. Br. Adam — Angleterre).

2. — *La gelée royale*

Les travaux européens publiés entre 1955 et 1957 sur la gelée royale furent ignorés en Amérique du Nord et sans raison par le corps médical et les fonctionnaires de l'Etat. Les recherches américaines sur les propriétés de la gelée royale furent d'autre part arrêtées par le comportement d'hommes peu scrupuleux qui entrèrent en conflit avec les médecins. Le travail réalisé par le prof. Gordon Townsend et ses collègues, la thèse de doctorat du Dr Vernon Smith présentée à l'Université de Cornell et les travaux de la « Fondation de recherches sur la gelée royale » permirent à l'Amérique du Nord de ne pas avoir dans ce domaine un trop gros retard. Actuellement, les principales universités américaines s'occupent de la gelée royale et l'on peut dire que les recherches progressent à grands pas. *(Willson — USA).*

Grâce à l'initiative de l'Union tchécoslovaque des apiculteurs de Prague, une section « Apiculture et Médecine » a été créée en 1957. Cette section qui groupe des médecins a pour but d'étudier les comptes rendus des travaux étrangers sur la gelée royale et autres produits des abeilles. La gelée royale à une action bénéfique dans les cas d'asthme bronchial, artériosclérose, troubles cardiaques, maladie de Parkinson, neurasthénie et sclérose.

(Maly — Tchécoslovaquie).

Il a été mis au point une gelée royale irradiée aux rayons ultra-violets à usage topique (qui agit en un point déterminé) et externe. L'activité régénératrice de la gelée royale en est augmentée.

(Poggioli — Italie).

La fraction lipidique (4,95 % de la gelée royale totale fraiche) est en majeure partie constituée d'un acide gras non estérifié : l'acide 10-hydroxy-2 décénoïque (AHD). Cet acide est absolument caractéristique de la gelée royale. Sa parenté chimique avec les hormones lésionnelles pose le problème de son action sur le développement des tumeurs. Des essais thérapeutiques effectués chez l'homme par administration orale (par la bouche) de gelée royale ont donné des résultats très encourageants dans le traitement de cas divers de cancers ou de leucose.

Les principaux facteurs susceptibles d'expliquer l'action anti-cancéreuse de la gelée royale paraissent être les suivants : la gelée royale agit en premier lieu comme modificateur du terrain cancéreux, principalement :

— par ses propriétés acidifiantes jointes à son grand pouvoir tampon ;
— par son rôle régulateur sur le métabolisme lipidique ;
— par sa composition équilibrée en amino-acides essentiels ;
— enfin et surtout par son action stimulante très énergique sur les oxydations cellulaires.

Ces faits incitent à utiliser dans un but thérapeutique la gelée royale totale, stabilisée, plutôt que des fractions de celle-ci. La découverte de ses propriétés anti-cancéreuses ouvre la voie à de nouvelles recherches du plus haut intérêt.

(Belvefer et Helleu — France).

La gelée royale possède une action biologique complexe : elle excite la sécrétion des glandes endocrines, stimule l'activité du système nerveux central, améliore le métabolisme et la capacité d'effectuer la régénération des structures cellulaires. La gelée royale exerce un effet thérapeutique sur le traitement de l'artério-sclérose des vaisseaux coronaires (angine de poitrine). On a constaté la liquidation de l'état dépressif, la cessation des douleurs et un rétablissement plus rapide des forces physiques.

La gelée royale exerce évidemment une influence sur l'artério-sclérose et sur le processus régénérateur dans le mocarde tout en accélérant l'évolution des anastomoses intérieures coronaires.

(Troitskii — URSS).

La gelée royale peut être utilisée dans la thérapeutique des affections cardio-vasculaires. Elle n'est pas toxique. Elle possède des caractères tropiques, toniques ainsi qu'anti-spasmodiques.

Dans une série de cas d'artériosclérose générale il a été possible d'observer une diminution de la cholestérinémie. La plupart des cas d'artériosclérose finissent par une amélioration de l'état général et une baisse de la pression artérielle.

(Egorov et Mischenko — URSS).

Il résulte d'expériences faites sur le rat, le lapin, et le chat que la gelée royale provoque une chute de courte durée de la tension artérielle qui revient ensuite au niveau de départ.

L'introduction intraveineuse de gelée royale augmente le tonus des muscles respiratoires et le taux des globulines du sérum sanguin. *(Beslekoev — URSS).*

Des cas de guérison du psoriasis ont été obtenus par l'emploi de gelée royale. Ce succès serait dû au taux élevé de vitamines C et B 12 qu'elle renferme en plus de sa richesse en acide folique. On n'est pas encore au clair sur les doses nécessaires et la durée du traitement. *(Marton — Hongrie).*

(A suivre) *Paul Zimmermann.*

LA VIE DE NOS SECTION

Assemblée de la Société d'apiculture de la Gruyère

La Société d'apiculture de la Gruyère a tenu son assemblée annuelle le dimanche 29 octobre, à l'Hôtel de Ville de Bulle, sous la présidence de M. Henri Jaquet. Bien que l'année apicole se soit révélée fort médiocre, de nombreux apiculteurs étaient présents, désireux de poursuivre et d'approfondir ce long et patient effort de mise au point des techniques apicoles.

Après les aimables paroles d'accueil du président et la lecture du protocole, toujours fort bien tenu et avec concision, par M. Fragnière, les sociétaires écoutèrent avec un intérêt soutenu l'excellente conférence de M. Georges Chassot, maître régional à Romont et inspecteur des ruchers de la Glâne. Ce spécialiste des questions apicoles entretint son auditoire du concours cantonal des ruchers de 1962. Ce sera, l'an prochain, à la section de la Gruyère de démontrer qu'elle possède une phalange de praticiens à la hauteur de l'art qu'ils cultivent. Le producteur de miel, avant tout travail, signe un pacte avec la nature. Il attend des saisons le climat idéal, des fleurs la matière première et des abeilles cette activité qui a été de tout temps donnée en exemple aux paresseux. Aide-toi cependant et le propriétaire d'un rucher sait fort bien que les tours de main s'acquièrent et se perfectionnent. La Fédération cantonale, en proposant un concours à ses membres attise la belle flamme de l'émulation et incite au progrès.

L'exposé de M. Chassot demeura constamment attrayant, riche de conseils judicieux et pratiques, émaillé de remarques qui avaient leur poids de justesse et de réalité. Il sut habilement mettre en confiance les concurrents futurs et leur montrer comment et dans quelles conditions bien précises il fallait se préparer à aborder un jury. De l'avis de tous les apiculteurs, la conférence de M. Chassot fut l'une des meilleures que l'on ait pu entendre dans nos assemblées. Aussi fut-il vivement remercié, d'abord par des applaudissements, puis par le président.

M. Paul Bugnon, inspecteur des ruchers, donna connaissance de l'état sanitaire de nos apiers gruériens et montra une fois de plus que sa vigilance est